



Mairie
De
12120 CASSAGNES-BéGONHÈS

☎ : 05.65.46.70.09 📠 : 05.65.46.72.10
Courriel : mairie-cassagnes12@orange.fr
Site internet : www.cassagnes-begonhes.fr

Le 02 juillet 2018

PRIERE D'INSERER

Recensement citoyen 3ème période 2018

Sont soumis à ce recensement :

- les jeunes gens et les jeunes filles nés en juillet, août, septembre 2002.
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans.
- Les omis des classes antérieures

Attention :

Tous les français, jeunes filles et jeunes gens sont tenus de se faire recenser à la Mairie du domicile entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Par contre les personnes ayant acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans, doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée et celle marquant la fin du premier mois qui suit l'une ou l'autre de ces dates.

La démarche d'inscription en Mairie revêt un caractère obligatoire, venir muni de la carte d'identité et du livret de famille et éventuellement d'une copie du document justifiant de la nationalité française.

Le Maire – M. Michel COSTES


